

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des
soumissions - TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau
Québec
K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

LETTER OF INTEREST
LETTRE D'INTÉRÊT

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Electronics, Simulators and Defence Systems Div.
/Division des systèmes électroniques et des systèmes de
simulation et de défense
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
8C2, Place du Portage
Gatineau
Québec
K1A 0S5

Title - Sujet Amélioration de la suite de guerre	
Solicitation No. - N° de l'invitation W8472-135462/B	Date 2015-07-31
Client Reference No. - N° de référence du client W8472-135462	GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG PW-\$\$QF-101-25303
File No. - N° de dossier 101qf.W8472-135462	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2016-11-30	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST	
F.O.B. - F.A.B. Specified Herein - Précisé dans les présentes Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input checked="" type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Michael Rancourt	Buyer Id - Id de l'acheteur 101qf
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-5650 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-5650
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: See Herein	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation

W8472-135462/B

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

101qfW8472-135462

Buyer ID - Id de l'acheteur

101qf

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W8472-135462

Amélioration de la suite de guerre sous-marine (ASGSM)

Demandes de renseignement (DR)

TABLE DES MATIÈRES

1. Proposition de valeur et retombées industrielles et techniques.....	3
2. Objet	3
3. Échéancier estimatif du projet.....	5
4. Demandes de renseignements supplémentaires.....	5
5. Accords commerciaux.....	5
6. Ententes sur les revendications territoriales globales (ERTG).....	5
7. Renseignements	6
8. Autorité contractante de TPSGC	6
9. Notes aux fournisseurs intéressés.....	6

Annexes

Annexe A - COMMUNIQUÉ DESTINÉ À L'INDUSTRIE - Projet d'amélioration de la suite de guerre sous-marine

Annexe B - ASGSM formulaire de demande de visite

1. Proposition de valeur et Retombées industrielles et technologiques

Ce besoin n'est pas assujéti aux accords commerciaux internationaux et s'inscrit dans le cadre de la Stratégie d'approvisionnement en matière de défense annoncée le 5 février 2014. Par conséquent, les retombées industrielles et technologiques (RIT) avec la proposition de valeur (PV) s'appliqueront. Dans le cadre d'une demande de propositions (DP) future, les obligations relatives aux RIT seront équivalentes à 100 % de la valeur admissible des contrats d'acquisition et des contrats de soutien en service. Toutefois, les exigences liées à la PV peuvent être fondées, en partie, sur les réponses reçues de l'industrie.

2. Objet

Le Projet d'amélioration de la suite de guerre sous-marine (ASGSM) du ministère de la Défense nationale (MDN) a pour but la mise à niveau de la capacité de guerre sous-marine des frégates de la classe Halifax de la Marine royale canadienne (MRC). Cette mise à niveau doit être installée sur les navires après le carénage de demi-vie, la capacité opérationnelle initiale étant prévue pour 2020.

À mesure que le projet évolue vers un processus officiel de DP, la présente DR offrira un point unique permanent pour les communications officielles avec l'industrie et rendra possible le recours au processus de DR à de multiples égards, notamment :

- a) pour présenter les documents provisoires liés à la DP à l'industrie et solliciter leurs commentaires;
- b) pour collaborer avec l'industrie au sujet des retombées industrielles et technologiques et de la stratégie de proposition de valeur;
- c) pour répondre aux questions de l'industrie afin de veiller à ce que tous les participants intéressés reçoivent la même information;
- d) pour fournir les mises à jour relatives au calendrier de projet.

La version initiale de la DR vise à :

- a) diffuser un communiqué à l'intention de l'industrie (Annexe A). Le présent communiqué a pour but de fournir une mise à jour à l'industrie sur la portée actuelle, les contraintes et la stratégie d'approvisionnement envisagée pour le projet, puisque d'importantes mises au point y ont été effectuées depuis la dernière

séance de mobilisation de l'industrie. Il permettra également de donner à l'industrie un aperçu de l'activité actuelle et des plans pour l'année à venir;

- b) inviter l'industrie à participer à des rencontres individuelles à Ottawa. Les rencontres devraient avoir lieu en septembre 2015. Pour confirmer votre participation, veuillez communiquer avec l'autorité contractante dont le nom figure à la section 8 ci-dessous. Les dates exactes, l'heure des rencontres et d'autres détails seront déterminés avec l'autorité contractante;
- c) informer l'industrie de la tenue d'une Journée de l'industrie et de la visite d'un navire de la classe Halifax provisoirement prévues en décembre 2015 à la BFC Halifax. Les entreprises qui souhaitent participer à la Journée de l'industrie doivent présenter une demande de visite. En prévision de cette possibilité de participation, le Canada entame maintenant le processus de demande de visite afin d'accorder suffisamment de temps pour les autorisations.

La participation à un événement ou une activité de mobilisation n'est pas obligatoire et n'empêchera pas les fournisseurs à soumettre une proposition dans le cadre d'un éventuel appel d'offres officiel.

Le Canada n'est pas responsable des frais encourus pour participer aux activités de mobilisation.

Veuillez communiquer avec les responsables de la sécurité de votre entreprise pour entamer le processus de demande de visite. Le formulaire de demande de visite et les instructions connexes sont joints au présent document dans leur plus récente version (Annexe B). Ces documents doivent être utilisés pour éviter tout délai potentiel.

Il est conseillé de soumettre le formulaire rempli de demande de visite dès que possible, car son traitement peut prendre jusqu'à 45 jours ouvrables à partir de sa réception par le Canada.

Le formulaire de demande de visite doit être entièrement rempli. Le fait de ne pas remplir toutes les cases du formulaire peut entraîner le rejet de la demande de visite.

On encourage l'industrie à numériser le formulaire de demande de visite et à le soumettre par courriel plutôt que par télécopieur:

1. courriel, SSIVisites-.ISSVisits@tpsgc-pwgsc.gc.ca (le trait d'union et la virgule ne sont pas des erreurs).

2. télécopieur, au 613-948-1712;

Des informations supplémentaires sur le processus de DDR peuvent être trouvées sur le site Web suivant:

<http://ssi-iss.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ssi-iss-services/dv-rfv-fra.html>

3. Échéancier estimatif du projet

Août 2015 : Afficher le processus de DR sur le site Achats et ventes

Septembre : Rencontres individuelles avec des membres de l'industrie

Décembre 2015 : Journée de l'industrie et visite des lieux

Février 2016 (activités liées à la DR entre février et novembre) :

- Exercice d'établissement des prix relatif à l'ASGSM
- solliciter les commentaires de l'industrie à l'égard de la DP provisoire et des contrats subséquents
- solliciter des commentaires sur le cadre d'évaluation provisoire de la proposition de valeur

Décembre 2016 : Afficher la demande de propositions (acquisition et soutien en service)

Décembre 2017 : Attribution du contrat

Août 2020 : Capacité opérationnelle initiale

Juin 2024 : Capacité opérationnelle complète

Septembre 2024 : Clôture du projet

4. Demandes de renseignements supplémentaires

L'autorité contractante de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) peut demander aux fournisseurs participants de soumettre de l'information additionnelle ou des précisions ou de visiter les lieux, tout au long du processus de DR.

5. Accords commerciaux

L'Accord sur le commerce intérieur (ACI) s'applique.

6. Ententes sur les revendications territoriales globales (ERTG)

Cet achat n'est pas assujéti aux ententes sur les revendications territoriales globales (ERTG) étant donné que les biens et services requis n'ont pas à être livrés à un endroit visé par ces ententes.

7. Renseignements

Toutes les demandes de renseignements et autres communications liées à cette DR doivent être adressées exclusivement à l'autorité contractante de TPSGC. Toutes les demandes doivent être reçues par l'autorité contractante au moins quinze (15) jours civils avant la date de clôture. Pour ce qui est des questions reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les fournisseurs doivent indiquer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la DAMA auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère « exclusif » doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permettrait pas de les diffuser à tous les fournisseurs.

Des modifications pourront être apportées à cette DR et seront affichées par le Service électronique d'appels d'offres du gouvernement ([www. achatsetventes.gc.ca](http://www.achatsetventes.gc.ca)).

8. Autorité contractante de TPSGC

Michael Rancourt

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Secteur des projets de défense et des grands projets

Division des systèmes électroniques et des systèmes de simulation et de défense QF

11, rue Laurier, Place du Portage, Phase III

Gatineau (Québec) K1A 0S5

Téléphone : 819 956-3930

Télécopieur : 819 956-5650

michael.rancourt@tpsgc-pwgsc.gc.ca

9. Notes aux fournisseurs intéressés

Cette DR ne constitue ni un appel d'offres ni une demande de propositions (DP), et aucun contrat ou entente pour l'acquisition de l'équipement mentionné ci-dessus ne

sera conclu uniquement en raison de celle-ci. Cette DR ne constitue pas un engagement de la part du gouvernement du Canada. Aucun contrat ne sera attribué à la lumière des renseignements reçus dans le cadre de cet avis, et aucune indemnité ne sera payée pour les renseignements demandés. L'entreprise doit, à ses risques et à ses frais, assumer l'entièreté des dépenses engagées dans le cadre de cette démarche, notamment en ce qui concerne la fourniture des renseignements et les visites possibles.

Les discussions à ce sujet avec un membre du personnel du projet représentant le MDN ou TPSGC, un autre représentant du gouvernement du Canada ou tout autre employé participant aux activités du projet ne sauraient être interprétées comme une offre d'achat ou un engagement de la part du MDN, de TPSGC ou du gouvernement du Canada.

Même si les documents, renseignements ou données recueillis sont considérés comme étant de nature commerciale confidentielle et ne seront pas fournis à un tiers à l'extérieur du Canada, le Canada se réserve le droit d'utiliser les renseignements aux fins de rédaction d'une ébauche des exigences de rendement et de planification budgétaire. Les exigences peuvent faire l'objet de modifications selon les renseignements fournis en réponse à cette DR. Les fournisseurs sont avisés que tout renseignement soumis au Canada en réponse à cette DR peut ou non être utilisé par le Canada dans l'élaboration d'une demande de propositions éventuelle. La publication de cette DR n'oblige pas le Canada à publier une demande de propositions subséquente et ne l'engage pas légalement ou autrement à conclure une entente ou à accepter ou rejeter les suggestions qui lui sont faites. Cette DR n'aura pas pour conséquence l'établissement de listes d'entreprises soumissionnaires admissibles pour effectuer un travail ultérieur. Dans le même ordre d'idées, la participation à cette DR ne constitue pas une condition ou un préalable pour participer à une demande de propositions.

Les entreprises qui répondront à cette DR doivent préciser si les renseignements soumis sont de nature confidentielle ou exclusive ou si leur réponse comprend des renseignements sur des marchandises contrôlées.